

## Sommaire :

- 1 : L'édito de la Délégation.
- 2 : Des logements adaptés au handicap psychique
- 3 : Actualités.
- 4 : Infos 77.

## Editorial : Notre parcours du combattant

La publication des résultats de l'enquête effectuée par l'Unafam auprès de 5000 adhérents – le « baromètre Unafam » - jette une lumière crue sur une réalité que nous connaissons bien : le *parcours du combattant* des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères et de leurs aidants (parents, frères et sœurs, conjoints...). En effet, ce que nous vivons quotidiennement prend une toute autre dimension grâce à cette enquête.

Nos difficultés, celles de nos proches malades sont désormais évaluées et portées sur la place publique. Ainsi, nos proches et nous-mêmes qui les soutenons, parfois à bout de bras, sortons de l'ombre.

Le constat est accablant :

- Des personnes touchées par la maladie psychique **livrées à elles-mêmes** : autour de 90% ne bénéficient pas d'un accompagnement SAVS-Samsah, ne sont pas dans un logement accompagné, ne perçoivent pas la PCH. Et 85% n'ont pas eu d'éducation thérapeutique.

- Pour les proches, **une qualité de vie dégradée** : pour plus de 80% des répondants la maladie de leur proche a eu un impact négatif sur leur vie sociale ou sentimentale, et dans près de neuf cas sur dix, la maladie de leur enfant a eu des effets négatifs sur la vie des frères et sœurs.

Ces réalités mises au grand jour doivent nous inciter, adhérents et bénévoles de l'Unafam, à poursuivre et accentuer nos activités de soutien aux familles et celles de défense du droit des personnes touchées par une maladie psychique à bénéficier de soins et d'accompagnement de qualité.

La délégation de Seine et Marne inscrit son action dans cette perspective : signature de partenariat avec le pôle de santé mentale du Centre hospitalier du Sud 77 pour le développement de pratiques innovantes, élaboration d'un projet de logement « au cœur de la cité » en lien avec la municipalité de Melun et d'autres partenaires, action auprès de la MDPH pour une attribution élargie de la PCH (prestation compensatoire du handicap), poursuite du soutien aux familles grâce à nos accueils, groupes de parole, sessions de formation...

Pour lire le dossier complet du « baromètre Unafam » [cliquer ici](#)

**Alain Monnier, délégué départemental de l'Unafam**



Depuis deux ans, la délégation Unafam de Seine-et-Marne était dirigée par une co-présidence composée de Béatrice Fernandes, Jean-Louis Chobert et Alain Monnier.

Pour rendre plus efficace notre travail collectif, le bureau a décidé de simplifier cette organisation en désignant un seul délégué départemental, en la personne d'Alain Monnier.

Que Béatrice et Jean-Louis, qui conservent toute leur place au sein du bureau de la délégation, soient chaleureusement remerciés pour le travail accompli durant ces années.

### En quoi le logement de nos proches est-il un sujet d'actualité majeur pour l'Unafam 77 ?

Tout nous montre que disposer d'un logement ordinaire, comme tout citoyen ordinaire, est un préalable nécessaire à une véritable insertion dans la vie sociale que nous recherchons.

Mais une autre dimension de cette question est résumée dans un rapport des Nations Unies qui, dans le cas de la France, appelle à la désinstitutionnalisation, allant jusqu'à la fermeture d'institutions d'ancien modèle (foyers et autres ...) qui offrent un hébergement de type sanitaire ou para-sanitaire, loin de ce à quoi nos proches et nous-mêmes aspirons.

Cette importance du logement a été démontrée amplement par l'expérimentation 2011-2016 de «Housing first», devenue en France «Un chez soi d'abord», menée sur 4 sites avec des résultats probants quant à la diminution des séjours en hospitalisation (-50%), à un meilleur recours au système de soins, à la réduction des dépenses publiques, à une pérennisation importante du maintien dans le logement, à un rétablissement accru et durable des personnes etc... mais tout cela à condition que l'accompagnement soit individualisé et que l'entrée dans le logement soit inconditionnelle. Ces expériences mettent en évidence d'autres préalables et d'autres enseignements qu'il serait trop long d'indiquer ici mais que tout confirme depuis 2016 ...

#### Une priorité pour l'action de l'Unafam

Le Projet Associatif 2017-2022 de l'Unafam a explicité sa volonté d'agir dans son Axe 3 – Des réponses adaptées et évolutives sur l'ensemble du territoire – où elle s'engage à aider les délégations départementales à promouvoir des projets de structures et services, dont des logements. Elle y souligne son option de ne pas inciter ses délégations à devenir opérateur (maîtres d'ouvrage, gestionnaires ...) mais à peser auprès des opérateurs de leurs territoires pour qu'ils prennent en compte les personnes en situation de handicap. En clair, l'Unafam aidera et soutiendra les personnes et familles qui veulent développer une offre de logements réellement adaptés.

L'option de l'Unafam rejoint deux solutions appuyées par l'Etat que sont :

- La *Résidence Accueil* – RA – dont quatre exemples existent déjà en Seine-et-Marne à Fontainebleau, Cesson, Pontault Combault et Nemours. Il s'agit de logements locatifs de type HLM dont les locataires bénéficient d'un accompagnement personnalisé et souple apporté notamment par les Amis de l'Atelier et les Amis de Germenoy. D'autres RA sont en projet : l'Unafam 77 leur apportera son soutien effectif.

- La démarche de *l'habitat inclusif* (décret du 19 avril 2019) concrétisé par un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national demandant des propositions avant le 11 décembre 2020 dans une dizaine de territoires dont l'Île de France. Il s'agit de la « mise en œuvre accélérée » du plan «logement d'abord». L'unafam 77 sera aux côtés des acteurs qui répondront à cet appel. On peut rappeler ici que la notion d'habitat inclusif signifie « logement à domicile », avec accompagnement personnalisé et organisé pour tous de manière collective et pérenne. SAVS et SAMSAH, souvent liés aux opérateurs du secteur médico-social, peuvent être les prestataires d'un tel accompagnement.

#### Un engagement de l'Unafam 77

Notre délégation de Seine-et-Marne a décidé de s'engager dans ce domaine du logement bien qu'elle n'ait que peu d'expérience. Elle a, ainsi, pu prendre part à une journée d'échanges interne à l'Unafam le 25 septembre dernier qui a permis à quelques délégations déjà expérimentées d'exposer la mobilisation de bénévoles (Dieppe, 76), l'action d'opérateurs historiquement issus de délégations Unafam (Espérance Hauts de Seine, Espérance Hérault, Espoir 67 ...). D'autres interventions ont enrichi les participants à la fois d'informations factuelles et de recommandations très précieuses.

#### Que pouvons-nous faire ?

Nous poursuivrons et développerons les contacts avec les acteurs de Seine-et-Marne sur leurs idées et leurs projets, sur nos attentes et notre implication à leurs côtés.

Nous accentuerons notre travail sur la mobilisation de la PCH dans notre département, absolument nécessaire. Nous sommes dès maintenant attentifs à repérer les dossiers d'opérations à venir de façon à nous impliquer, à peser sur leur orientation et leur conduite jusqu'à leur achèvement (commission d'attribution ...). Ce sera le cas avec l'AMI en cours évoqué ci-dessus. Nous proposerons notamment que se constituent avec notre participation des équipes projets dédiées.

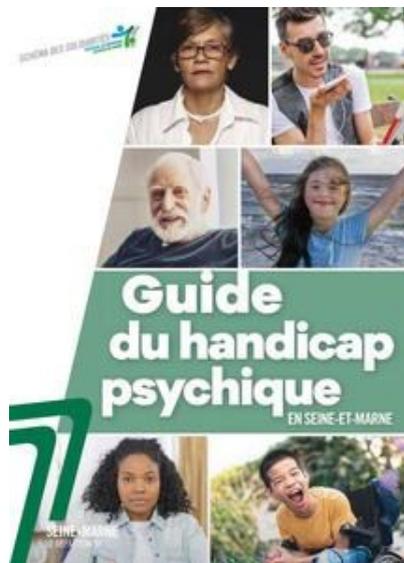
#### Que pouvons-nous vous suggérer ?

Faites-nous part de votre intérêt éventuel, en particulier si vous portez/partagez/soutenez un projet concret. Nous « ne ferons pas à votre place » mais nous pouvons vous aider dans vos recherches et vos choix, par exemple vous mettre en relation avec les acteurs potentiels importants (Services de l'Etat, Conseil Départemental, Villes, associations, professionnels divers, MDPH, financeurs ...).

#### Le logement comme première étape inconditionnelle dans le parcours de nos proches ?

C'est la conviction et l'engagement que nous vous invitons à partager et à mettre en pratique avec nous.

### Premier guide sur le handicap psychique en Seine-et-Marne !!



Nous sommes heureux de vous informer qu'un premier guide sur le handicap psychique en Seine-et-Marne vient de paraître.

Ce nouveau guide est le fruit d'une collaboration entre l'UNAFAM de Seine-et-Marne et le Département de Seine-et-Marne.

Nous espérons qu'il constituera une première réponse à destination des personnes en situation de handicap psychique, leurs aidants, les professionnels en recherche d'informations.

Plusieurs thématiques sont ainsi traitées au sein du guide :

- ⇒ l'accès et l'accompagnement vers les soins
- ⇒ le logement
- ⇒ la vie sociale
- ⇒ les mesures de protection juridique

#### Pour plus d'informations :

<https://www.unafam.org/seine-et-marne/parution-du-premier-guide-du-handicap-psychique-en-seine-et-marne>



### La PCH ou Prestation de Compensation au Handicap

La « prestation de compensation du handicap (PCH) - aide humaine » est une allocation attribuée à une personne avec handicap, destinée à rémunérer un « auxiliaire de vie » ou un « aidant familial » pour l'aide dans les actes courants de la vie quotidienne.

Cette allocation est attribuée sur décision de la MDPH.

Une personne en situation de handicap psychique peut prétendre à bénéficier de la PCH.

En effet, la personne souffrant de troubles psychiques dispose généralement de ses capacités physiques, mais a-t-elle la capacité de se laver sans stimulation, de s'habiller en fonction du temps qu'il fait, de prendre des repas équilibrés, de faire ses courses, de respecter des horaires, de prendre soin de son intérieur....?

Afin de pouvoir y prétendre l'UNAFAM de Seine-et-Marne invite tout parent, tuteur, proche, professionnel accompagnant une personne en situation de handicap à

- Remplir le formulaire complémentaire de transmission d'informations provenant de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) se trouvant via le lien suivant : [ICI](#)

- Adresser le formulaire à la MDPH de Seine-et-Marne en complément du dossier de la personne concernée

Ce formulaire permettra à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH de réaliser une évaluation globale des besoins du demandeur ou de l'allocataire.

**En remplissant ce formulaire nous vous invitons à communiquer à la MDPH 77 le plus d'informations possibles sur :**

- ⇒ **Ce vous êtes amené à faire pour votre proche**
- ⇒ **Ce qu'il ne fait pas ou en tout cas, pas de lui-même**
- ⇒ **Ce qu'il peut faire « spontanément », « totalement », « correctement », ou « habituellement »**



Avez-vous consulté le site Unafam.org et notre page Unafam 77 sur internet ?

N'hésitez pas à nous donner votre avis en écrivant au bureau ou par mail (voir adresse page 4). Merci.

## INFOS 77

### L'UNAFAM 77 est à votre écoute !

Durant la période de confinement et déconfinement nous avons eu à cœur de rester à la disposition des familles, amis, proches de personnes ayant des troubles psychiques ainsi que des professionnels. Actuellement, Nous restons à votre écoute aussi bien par téléphone que pour une rencontre au sein d'une de nos permanences d'accueil (voir ci-dessous).

Lieux	Dates	Horaires
<b>COULOMMIERS</b>	Les mercredis & le 3ème vendredi des mois impairs, <b>sur RDV</b>	Mercredi entre 14h et 16h
<b>SAINT-FARGEAU- PONTHIERRY</b>	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>ème</sup> Vendredi, <b>sur RDV</b>	entre 14 h 00 et 17 h 00
<b>LAGNY-SUR-MARNE</b>	1 <sup>er</sup> , 3 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> Samedi, <b>sur RDV</b>	entre 09 h 00 et 12 h 00
<b>MELUN</b>	Tous les jours <b>sur RDV</b>	
<b>NOISIEL</b>	4 <sup>ème</sup> Samedi <b>sur RDV</b>	Entre 14 h 00 et 16 h 00
<b>PONTAULT-COMBAULT &amp; ROISSY EN BRIE</b>	Tous les jours <b>sur RDV</b>	
<b>FONTANEBLEAU</b>	Vendredi après-midi ou Samedi, <b>sur RDV</b>	
<b>DAMMARIE-LES-LYS</b>	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>ème</sup> Vendredi <b>sur RDV</b>	

### Les Commissions des Usagers

Il existe, dans chaque établissement hospitalier, hôpital public ou clinique privée, une commission des usagers la « CDU » composée de représentants de l'administration et des soignants de l'hôpital ainsi que de représentants des usagers (RU). Les CDU examinent les plaintes et réclamations adressées à la direction de l'établissement par des patients ou des familles, plaintes concernant la qualité des soins ou de « l'hôtellerie », mais aussi le respect des droits et de la dignité des patients.

**Vous avez une plainte, une réclamation, concernant un établissement ?**

>>> écrivez au Président de la Commission des Usagers à l'adresse de l'établissement concerné

**Et**

>>> informez le représentant Unafam de la commission

**Voir liste à droite**

Etablissement	Représentants UNAFAM 77
« Clinique des Pays de Seine » (à Bois-le-Roi)	<b>Claire Meunier</b>
Cliniques « Perreuse » (à Jouarre) et « Ange Gardien » (à la Ferté-sous-Jouarre)	<b>Dominique Cavallé</b>
GHEF - Grand Hôpital de l'Est Francilien (Coulommiers, Meaux, Marne-la-Vallée)	<b>Blandine Pincemin</b>
CHS77 - Centre Hospitalier Sud Seine-et-Marne (Nemours, Montereau, Fontainebleau)	<b>Alain Monnier</b>
GHSIF - Groupe Hospitalier Sud Ile de France (Melun Sénart, Brie Comte Robert)	<b>Sylvie Clément</b>
CMPA –Centre Médical et Pédagogique pour Adolescents (Neufmoutiers-en-Brie)	<b>Vincent Rathouis</b>

**UNAFAM 77 - Délégation de Seine-et-Marne - Centre Hospitalier de Melun**

**270 avenue Marc Jacquet - 77000 MELUN**

**Adresse e-mail : [77@unafam.org](mailto:77@unafam.org) - Site web : [www.unafam.org](http://www.unafam.org)**

**ATTENTION : nouvelles coordonnées téléphoniques :**

**Téléphone Fixe : 09.71.47.61.49 - Téléphone Port : 07.68.48.03.75**